021-242100410-20150409-2015-04-09_032-DE

Date de télétransmission : 10/04/2015
Date de réception préfecture : 10/04/2015

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 9 avril 2015

Pour le Président, le Vice-Président : M. PRIBETICH

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 2 avril 2015 Publié le 10 avril 2015

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79 Nombre de présents participant au vote : 57

Nombre de membres en exercice : 79 Nombre de procurations : 15

Scrutin: Pour: 70 Abstention: 2 Contre: 0 Ne se prononce pas: 0

Membres présents :

menter es presents :	
M. Abderrahim BAKA	M. Louis LEGRAND
Mme Stéphanie MODDE	M. Patrick ORSOLA
Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Danielle JUBAN	Mme Florence LUCISANO
Mme Lê Chinh AVENA	M. Jean DUBUET
Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
M. Georges MAGLICA	M. Jacques CARRELET DE LOISY
M. Joël MEKHANTAR	M. Nicolas BOURNY
Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. Jean-Yves PIAN	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
Mme Anne ERSCHENS	M. Patrick BAUDEMENT
Mme Chantal OUTHIER	M. Dominique SARTOR
M. Emmanuel BICHOT	Mme Anaïs BLANC
Mme Fréderika DESAUBLIAUX	M. Damien THIEULEUX
Mme Sandrine RICHARD	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Thierry FALCONNET	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Claudine DAL MOLIN	Mme Noëlle CAMBILLARD
Mme Louise BORSATO	M. Cyril GAUCHER.
	M. Abderrahim BAKA Mme Stéphanie MODDE Mme Christine MARTIN Mme Danielle JUBAN Mme Lê Chinh AVENA Mme Hélène ROY M. Georges MAGLICA M. Joël MEKHANTAR Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM M. Jean-Yves PIAN Mme Océane CHARRET-GODARD Mme Anne ERSCHENS Mme Chantal OUTHIER M. Emmanuel BICHOT Mme Fréderika DESAUBLIAUX Mme Sandrine RICHARD M. Thierry FALCONNET Mme Claudine DAL MOLIN

Membres absents:

M. Jean-François DODET	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Michel ROTGER
Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
M. François HELIE	M. Benoît BORDAT pouvoir à Mme Océane CHARRET-GODARD
M. Roland PONSAA	M. François REBSAMEN pouvoir à Mme Nathalie KOENDERS
M. François NOWOTNY	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
M. Gaston FOUCHERES	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Badiaâ MASLOUHI
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	Mme Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Mme Christine MARTIN
	M. Alain HOUPERT pouvoir à Mme Anne ERSCHENS
	M. Édouard CAVIN pouvoir à Mme Fréderika DESAUBLIAUX
	M. Hervé BRUYERE pouvoir à M. Patrick MOREAU
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Philippe MOREL pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Abderrahim BAKA.

GD2015-04-09 032 N°32 - 1/2

OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE Technopôle Agro-Environnement « AgrOnov » - Achat d'équipements - Subvention du Conseil régional de Bourgogne

Le Technopôle Agro-Environnement a pour ambition d'accompagner la création d'un site d'intérêt régional à Dijon regroupant les entreprises innovantes et les structures régionales au service d'une agriculture à haute valeur environnementale.

Il constitue la vitrine du savoir-faire bourguignon sur ce domaine stratégique sur lequel la Bourgogne souhaite pousser sa spécialisation et doit développer le transfert de technologies vers le monde économique et professionnel et ainsi encourager la création d'entreprises innovantes.

La mise en place d'un plan d'action 2015-2020 par l'association « AgrOnov » amplifiera la dynamique territoriale en s'appuyant sur l'expertise de chacun : le rayonnement national de l'unité expérimentale de l'INRA et de ses programmes de recherche en pratiques agricoles, le démonstrateur de la Plateforme d'Innovation Agro-Environnement et la visibilité du pôle Vitagora. Il se traduira notamment par des actions de communication à destination du grand public et des entreprises et la volonté de voir implanter une unité de transfert de technologie sur le terrain.

Dans le cadre de ce plan de développement, le Grand Dijon souhaite répondre au mieux aux premiers besoins d'installation des entreprises, développer l'offre de services et rendre le site fonctionnel et facile d'usage pour les occupants. Il s'agit d'équiper les locaux réhabilités et notamment les parties communes comme le hall d'accueil, les salles de réunion et les bureaux de passage et effectuer quelques petits travaux d'aménagement intérieurs. Ces équipements renforceront l'attractivité du site pour accueillir de nouvelles entreprises.

Compte-tenu de l'intérêt que représente ce projet, le Grand Dijon sollicite une subvention de 100 K€ auprès du Conseil régional de Bourgogne conformément au budget prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Mobilier Equipements Travaux d'aménagement		Le Grand Dijon Conseil régional de Bourgogne	100 000 € 100 000 €
Total	200 000,00 €		200 000,00 €

Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- de solliciter une subvention de 100 000 € auprès du Conseil régional de Bourgogne ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;

- de dire que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice concerné.

GD2015-04-09 032 N°32 - 2/2